

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-1/12****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc100000022111-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

**OBJET :** Cession de parcelles départementales situées dans l'Espace Naturel Sensible " La Marne et le Bicheret ", à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG).

La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG) porte un projet de réaménagement de l'exutoire du ru du Bicheret situé au sein de l'Espace Naturel Sensible " La Marne et le Bicheret ". Ce projet a pour objectif de lutter contre les inondations récurrentes de ce secteur. La CAMG saisit l'opportunité des travaux liés à la lutte contre les inondations pour diversifier les milieux naturels, restaurer une zone humide et améliorer l'accessibilité du public aux bords de Marne. Les travaux seront en partie réalisés sur des parcelles acquises par le Département au titre des Espaces Naturels Sensibles. Les objectifs du projet de la CAMG étant compatibles avec la réglementation relative aux Espaces Naturels Sensibles, il est proposé d'accepter la demande de la CAMG de céder les terrains départementaux concernés à l'euro symbolique.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU la délibération du Conseil général n° 5/02 en date du 25 mai 2007 portant création d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles à Montévrain,

VU la délibération du Conseil général n° 1/04 en date du 17 octobre 2011 portant instauration sur l'ensemble du territoire départemental de la Taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 28 septembre 2017 définissant la Politique départementale des Espaces Naturels Sensibles,

VU le courrier adressé par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en date du 13 janvier 2021, demandant au Département la cession des terrains nécessaires à la réalisation du projet de réouverture du ru du Bicheret,

VU l'avis du Service du Domaine n° 2021-77307v0315 en date du 10 février 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : de céder à l'euro symbolique à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire les parcelles situées à Montévrain, cadastrées section A n° 27 et 793 d'une surface totale de 3 471 m<sup>2</sup>, propriété du Département et relevant de son domaine privé,

Article 2 : d'autoriser le Premier Vice-président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'acte en la forme administrative destiné à concrétiser cette cession, qui sera authentifié par le Président du Conseil départemental.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Article 3 : d'imputer la recette correspondante à l'action « Espaces Naturels Sensibles/Département », opération « ENS/Cession de parcelle (RI21) ».

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET  
M. Bernard CORNEILLE  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne